

COMMUNIQUE

Le Président du Conseil National de Régulation a l'honneur d'informer le public, que l'**ÉCOLE SUPERIEURE MULTINATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS (ESMT) de Dakar au Sénégal**, organise trois (03) concours d'entrée dans ladite école au titre de l'année académique 2025-2026. Il s'agit de :

1. **Concours d'entrée en 1^{ère} année de Licence ;**
2. **Concours d'entrée en 1^{ère} année de Master Professionnel ;**
3. **Concours d'entrée en 1^{ère} année de cycle d'Ingénieur de Conception des Télécommunications.**

Dates des concours : 17 Mai 2025

Lieu des concours : Autorité de Régulation

Date de dépôt des dossiers : du 02 au 09 Mai 2025

Lieux de dépôt des dossiers de candidature : Autorité de Régulation

La recherche du financement de la formation est à la charge du candidat (demande de bourse à l'Etat ou aux organismes, prêt scolarité auprès des banques, prises en charge par la famille etc...).

Une fois admis, le candidat doit fournir à l'ESMT une attestation du mode de financement de ses études

N.B. : Pour tout renseignement complémentaire, veuillez consulter le site web de l'ESMT : www.esmt.sn ou écrivez à scolarite@esmt.sn

Les inscriptions se font en ligne sur le site de l'ESMT : www.esmt.sn dans la rubrique « Inscription en ligne » et le dépôt des dossiers à l'Autorité de Régulation au plus tard 09/ 05 / 2025

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS : AUTORITE DE REGULATION

Mr Brahim Mohamed Chef Département Des Ressources Humaines : Tel / WhatsApp : 46 81 31 62

Madame Khira Hawya Chef Service Formation: Tel / WhatsApp: 22 34 14 13

Email : esmt@esmt.sn

Pour plus d'informations, consultez le site web de l'ESMT : www.esmt.sn ou le site web de l'Are : www.are.mr.

CONCOURS D'ENTREE A L'ECOLE SUPERIEURE MULTINATIONALE DES TELECOMMUNICATIONS (ESMT) DE DAKAR (SENEGA)

N°	Concours	Options	Programme des épreuves	Conditions à remplir
1	1^{ère} année de Licence	Licence en Télécommunications et Informatique (LTI)	<ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques 2h, coef. 2 - Electricité 2h coef. 2 	<ul style="list-style-type: none"> - Une photocopie légalisée du baccalauréat ou d'un diplôme reconnu équivalent ; - Bulletins de notes des classes de 2nd, 1^{ère} et terminale ; - Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ; - Un certificat de nationalité ;
		Licence en Management et Economie du Numérique (LMeN)	<ul style="list-style-type: none"> - Mathématiques 2h, coef. 2 - Culture générale 2h, coef. 2 	
2	1^{ère} année de Master Professionnel	Master en Réseaux Télécommunications (MPTM)	<ul style="list-style-type: none"> - Culture générale 2h, coef. 2 - Réseaux ou Maths 3h, coef.3 	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme de Licence ; - Attestation d'une inscription en Licence sous réserve de la réussite en fin d'année ; - Un extrait d'acte de naissance ou de jugement supplétif en tenant lieu ; - Un certificat de nationalité ;
		Master en Sécurité des Systèmes d'Information (M-SSI)	<ul style="list-style-type: none"> - Réseaux et Sécurité 2h, coef. 2 - Algo/langage et SI 3h, coef.2 	
		Master en Ingénierie des Systèmes d'Information (M-ISI)	<ul style="list-style-type: none"> - Bases de données 2h, coef. 2 - Algo/langage et SI 3h, coef.3 	
		Master en Management de la Transformation Digitale (M-MTD)	<ul style="list-style-type: none"> - Culture digitale 2h, coef. 2 - Mathématiques ou droit et économie 3h, coef.3 	
3	1^{ère} année de cycle d'Ingénieur de Conception des Télécommunications	Ingéniorat en Conception des Télécommunications	<ul style="list-style-type: none"> - Culture générale 2h, coef. 2 - Mathématiques 2h, coef. 3 - Physique 2h, coef. 3 	<ul style="list-style-type: none"> - Diplôme de 2 années d'enseignements supérieurs scientifiques (maths, physiques, physiques-chimie, génie électrique etc... - Inscrit en 2^{ème} année d'enseignements supérieurs scientifiques (maths, physiques, physiques-chimie, génie électrique etc... - Inscrit en dernière année des classes préparatoires aux grandes écoles scientifiques ; - Les IGTT ou équivalents remplissant les conditions d'ancienneté prévues par la législation en vigueur dans leur entreprise ou pays ; - Un extrait d'acte de naissance et certificat de nationalité.